Offre Spéciale - Onboarding

1. En quoi consiste l'offre spéciale ?

1.1 Qonto propose à ses clients, dans le cadre d'une opération promotionnelle, une remise limitée dans le temps sur les frais d'abonnement (« **Offre spéciale** »). Les clients obtiennent la remise lorsqu'ils réalisent, pendant la période de participation, les actions mentionnées à l'article 4.

1.2 L'Offre spéciale est une offre promotionnelle et non un service de paiement. Elle s'adresse uniquement aux clients éligibles.

Modalités	**Valeur**
Remise	50 % des frais d'abonnement
Période de remise	un (1) mois calendaire
Période de participation	dix (10) jours calendaires
Nombre de configurations dans l'espace personnel	au moins trois (3)
Nombre de versement minimum sur le compte Qonto	un (1)

2. Qui est éligible ?

2.1 Peuvent participer les clients ayant leur siège en **France**, exerçant en tant qu'artisan, commerçant, profession libérale ou entrepreneur individuel, auxquels Qonto affiche l'Offre spéciale dans l'espace personnel des clients et qui, jusqu'à la fin du cinquième (5e) jour calendaire suivant l'ouverture du compte, n'avaient encore reçu aucun paiement sur leur compte Qonto.

2.2 Sont exclus les clients (i) qui avaient déjà reçu un paiement à cette date et (ii) qui ouvrent leur compte chez Qonto dans le cadre du parcours de création d'entreprise.

2.3 La participation n'est possible qu'une seule fois par client.

3. Période de participation

3.1 La période de participation commence lorsque l'Offre spéciale vous est affichée pour la première fois dans l'espace personnel après une connexion (« **Point de départ** »). Elle prend fin à l'expiration (23h59, heure française) du dixième (10e) jour calendaire suivant le jour du Point de départ. La date de fin de la période de participation est affichée dans l'espace personnel du client.

3.2 Seules comptent les actions réalisées entre le Point de départ et la date de fin. L'enregistrement chez Qonto fait foi. La date de fin s'applique même si elle tombe un jour non ouvré.

Veuillez noter que les virements standard peuvent prendre plusieurs jours ouvrés. Un virement instantané est recommandé.

4. Actions requises

4.1 Pendant la période de participation, vous devez réaliser les **deux actions cumulatives** suivantes :

(a) un **versement** sur votre compte de paiement principal, d'un montant quelconque, par carte, par virement entrant ou par toute autre moyen de paiement autorisé par Qonto ; ne comptent pas comme versement les virements entre vos propres comptes Qonto, les crédits de Qonto (par exemple cashback, remboursements) ainsi que les paiements annulés ou rappelés ; et

(b) la **configuration par le client d'au moins trois (3) suggestions de personnalisation du compte (proposées par Qonto)**. Une suggestion est considérée comme validée lorsque l'action de configuration qu'elle décrit a été entièrement réalisée.

4.2 Vous voyez votre progression et le temps restant dans l'espace personnel.

5. Remise

5.1 Les clients qui remplissent les conditions reçoivent un crédit promotionnel correspondant à 50 % des frais d'abonnement du forfait choisi (annuel ou mensuel) pendant un (1) mois calendaire complet (« **Période de remise** »). Ne sont pas couverts les services annexes, les frais de transaction, les frais de carte et les autres frais Qonto.

5.2 La période de remise commence le 1er du mois calendaire qui suit la fin de la période d'essai gratuite ou, si elle est postérieure, la fin d'une remise d'abonnement existante, mais au plus tôt le 1er du mois calendaire suivant le crédit. Aucune remise n'est accordée pour un mois partiel.

Exemple : si la période d'essai se termine le 14 décembre, la remise s'applique au mois de janvier. La période du 14 au 31 décembre n'est pas remisée.

5.3 La remise est déduite automatiquement des frais d'abonnement lors de la prochaine facturation. Pour les forfaits annuels, la remise correspond à 50% d'un douzième des frais annuels et est déduite lors de la prochaine facturation. Elle est calculée sur les frais effectivement dus pendant la période de remise ; si aucun frais d'abonnement n'est dû, le crédit expire sans remplacement.

5.4 La remise ne peut pas être utilisée en même temps que d'autres remises d'abonnement, mais elle est cumulable avec d'autres opérations (par exemple *cashback*), dans la mesure où leurs conditions ne s'y opposent pas. Le crédit n'est pas transférable et ne peut être ni versé en espèces ni échangé.

5.5 Si le client change de forfait pendant la période de participation, la remise de 50 % suit le client vers son nouveau forfait et s'applique au forfait sur lequel le client se trouve le mois de la remise.

Exemple : un client qui obtient la remise sur le forfait Basic puis passe au forfait Smart bénéficie de 50 % de remise sur ses frais Smart ce mois-là.

5.6 Le crédit promotionnel est créé dès que vous avez réalisé les deux actions requises pendant la période de participation. Vous recevez un e-mail de confirmation et vous pouvez le consulter dans la rubrique dédiée de l'espace personnel du client.

6. Statut actif

6.1 La remise est appliquée si votre compte est actif au moment de la génération de la facture du mois de remise. "Actif" signifie : les Conditions Générales sont en vigueur et n'ont pas été résiliées, le compte n'est ni suspendu ni clôturé et les procédure d'identification du client sont terminées. Si le compte n'est pas actif à ce moment, la remise n'est pas appliquée.

6.2 Si une suspension est levée parce qu'elle s'est révélée infondée, votre droit est maintenu. Le crédit expire si les Conditions Générales prennent fin avant le début de la période de remise.

7. Quelles autres informations importantes dois-je connaître ?

7.1 Qonto se réserve le droit de suspendre, modifier ou mettre fin à l'Offre spéciale à tout moment, sans incidence sur les avantages déjà accordés ;

7.2 Si Qonto constate qu'un client utilise l'Offre spéciale de manière frauduleuse, abusive ou inappropriée (y compris en créant une entité dans le seul but d'en bénéficier), Qonto peut révoquer immédiatement les avantages de l'Offre spéciale et prendre toute autre mesure nécessaire ;

7.3 Sauf mention contraire, les Conditions Générales et les Conditions tarifaires de Qonto restent applicables.